

# La Sainte Famille



Association selon la loi de 1901, l'association « La Sainte Famille » propose une gamme de services aux personnes âgées ainsi qu'à d'autres publics fragiles (personnes atteintes de troubles du comportement, désorientées, personnes handicapées vieillissantes...), à travers ses établissements et son réseau de partenaires du Groupement Associatif de Coopération LELLIS.



## Un Projet pour "prendre soin d'accompagner"

« Le but de l'association est la mise en œuvre de toutes activités concernant les personnes âgées ou fragiles, notamment leur accueil et leur accompagnement, dans le respect des valeurs chrétiennes. »

« La Sainte Famille » inscrit cet objet social dans un Projet centré sur la « Bienveillance », mot qui traduit des compétences et une éthique d'action en relation avec les métiers des membres de LELLIS, tous acteurs des secteurs sanitaire et médico-social pour les personnes fragilisées ou âgées :

✓ **la bienveillance** à l'égard des personnes accompagnées et soignées, résumée à travers l'expression « Prendre soin d'accompagner » ;

✓ **le « bien vieillir »** pour les personnes accompagnées, ce qui est la raison d'être et la motivation des équipes professionnelles et bénévoles qui œuvrent à leur service ;

✓ **la Vie**, c'est-à-dire l'ouverture des établissements sur la vie, le maintien du lien social pour rompre l'isolement et permettre aux personnes accompagnées, notamment les publics fragiles et handicapés, de continuer à vivre leur vie personnelle et à se sentir parties prenantes dans la société.





Les valeurs et l'esprit d'ouverture de l'association prennent leurs racines dans ses origines et son histoire, liées à son premier établissement, « NAZARETH ».

C'est dans cette maison, créée en 1927 pour accueillir les institutrices âgées de l'enseignement libre, que les sœurs de la Sainte Famille qui y résident créent, le 7 juin 1934, l'Association « La Sainte Famille ». Elle a pour but de gérer l'établissement.

Au fil des années l'accueil des résidents s'élargit. En 1976, « NAZARETH », qui comprend alors 34 lits, s'ouvre à toute personne retraitée et devient habilitée à recevoir des bénéficiaires de l'Aide Sociale. Des travaux successifs augmentent la capacité d'accueil de l'établissement, qui par ailleurs, à partir de 2005 réserve 15 lits aux prêtres âgés du Diocèse.

La signature d'une Convention Tripartite avec le Conseil Général et la DDASS du Loiret en juin 2006 permet à la maison de retraite « NAZARETH » de se médicaliser et de devenir Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Un **projet de réhabilitation** de l'établissement se concrétise entre 2007 et 2011, portant la capacité de l'établissement à 77 chambres de 20 m<sup>2</sup> avec confort, chacune disposant de douche, lavabo et toilettes.

Enfin, en 2017, le projet de coopération mené depuis plusieurs années avec l'association « L'ENTRAIDE » conduit La Sainte Famille à créer un nouvel établissement, le « Logis de Camille », pour accueillir les Filles du Cœur de Marie au sein d'une Petite Unité de Vie (PUV), et développer de nouvelles activités au service des personnes âgées ou fragiles.

Entre temps, La Sainte Famille crée, avec l'Association Baptesse Hôpital Saint Jean de Briare, le groupement associatif de coopération LELLIS.

## *Le Groupement Associatif de Coopération LELLIS*

**Saint Camille de LELLIS (Patrons des malades et du personnel soignant - 1550 – 1614)**

Jusqu'à l'âge de 25 ans, Camille de Lellis mena une vie dédiée au jeu et au plaisir. Le 2 février 1575, il rencontre le Christ et décide de lui consacrer sa vie à travers l'assistance aux malades. Il fonde l'ordre religieux des "serviteurs des malades" qui mettent leur vie au service de ceux qui souffrent.

En 2013 et 2014, une réflexion est initiée entre plusieurs associations gestionnaires afin d'engager un rapprochement d'établissements portés, dans leurs actions, par les mêmes valeurs.

Ces établissements de santé et médico-sociaux à orientation gériatrique partageant les mêmes valeurs, préoccupation et métiers souhaitent créer une association dont l'objet s'appuie sur l'article 312 de la loi du 02/01/2002, il s'agit de :

- ✓ Promouvoir et de mettre en œuvre la coopération inter-associative entre ses membres au bénéfice des personnes accueillies ;
- ✓ Créer les synergies permettant d'optimiser les ressources de chacun dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations ;
- ✓ Créer les conditions permettant à ses membres de faire face à l'évolution et aux nouveaux enjeux des secteurs sanitaire et médico-social, notamment des outils communs.

Le 11 mai 2015, est la date de création officielle de cette association, régie par la loi de 1901, dénommée **Groupement associatif de coopération LELLIS**. Son siège social est situé au 85 Faubourg Bannier à Orléans. Le groupement compte 4 membres en 2017.

## A quels besoins voulons-nous répondre ?



D'abord au besoin de **rompre l'isolement** de nombreuses personnes âgées ou de familles confrontées au handicap. De plus en plus de personnes âgées se retrouvent seules chez elles, loin des leurs et isolées socialement. Leur offrir des lieux d'accueil, une présence humaine rassurante, des contacts variés, des activités stimulantes et joyeuses, c'est aussi faire de nos structures des lieux ouverts, des espaces de vie pour toutes les personnes âgées d'un quartier ou d'une localité. Cela vaut aussi pour les aidants de personnes âgées ou handicapées qui doivent y trouver accueil, aide et réconfort.

C'est aussi permettre à ces personnes de s'inscrire dans **un réseau d'acteurs médico-sociaux** où elles seront connues, informées, aidées, accompagnées, soignées bien en amont d'une éventuelle entrée en « maison de retraite » ou dans une structure spécialisée. Nous voulons tout particulièrement informer et former les accompagnants (familles, bénévoles, prestataires, etc.) en vue de mieux anticiper – et ainsi faciliter – la gestion des différentes étapes du « bien vieillir ».

Nous voulons apporter une attention et un **suivi spécifique** dans le cas de pathologies telles que la maladie d'Alzheimer, la bipolarité, etc. et développer des structures spécifiques au profit des personnes qui en sont atteintes pour leur offrir, malgré leur maladie, une vraie qualité de vie.

## Nos valeurs

- ✓ Offrir un service de qualité aux personnes handicapées, malades ou âgées nécessitant des aides ou des soins, dans une ambiance chaleureuse, un environnement sécurisé, calme et agréable,
- ✓ Favoriser le respect mutuel de chacun par l'écoute, la tolérance, la solidarité, l'honnêteté, l'équité,
- ✓ Maintenir et développer du lien social entre chaque personne, le personnel et les familles,
- ✓ Respecter la volonté de chacun dans un souci de bien-être et de bienveillance,
- ✓ Permettre un accompagnement quotidien de proximité par des professionnels qui adaptent leurs réponses à une situation personnalisée,
- ✓ Permettre à chacun de vivre le mieux possible sa liberté et son intimité, et d'accéder à des activités notamment culturelles, culturelles, citoyennes, collectives ou individuelles.



## Pourquoi une Chaîne d'accompagnement ?

Reconnus dans nos métiers, forts de notre expérience et de nos expertises, nous nous sentons responsables du rayonnement de nos valeurs. Nous voulons partager notre regard sur la personne fragilisée et âgée, ses difficultés et ses aspirations, avec tous les acteurs qui sont en relation avec elle.

Nous voulons la rassurer et lui offrir :

- ✓ les soins compétents et l'accompagnement nécessaires, et ce jusqu'à la fin,
- ✓ au-delà du confort matériel quotidien, une attention bienveillante et la proximité fraternelle de personnes et d'institutions formées et reliées entre elles grâce aux moyens que l'innovation technologique met désormais à notre portée.

C'est ce que nous appelons la « Bienveillance » et qui constitue le fondement de cette Chaîne d'accompagnement.



## Des Moyens au service d'un Projet

### L'ASSOCIATION

- ✓ les membres, les élus, les bénévoles...

#### NAZARETH

- ✓ **Le bâtiment** : Nazareth est un établissement situé en centre-ville d'Orléans, qui offre un cadre de vie convivial et chaleureux. La capacité d'accueil actuelle est de 77 chambres.
- ✓ **Le personnel** : il met au service des résidents son expérience et sa disponibilité. L'équipe est composée : d'une responsable de site, un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, une psychologue, une psychomotricienne, des infirmières, une équipe soignante, une animatrice, une équipe de restauration, un service entretien, un service technique et un service administratif.
- ✓ **Les équipements** : pour l'accueil, le bien-être et le divertissement de chacun, divers équipements et lieux sont à disposition des résidents. On y retrouve notamment : des salons de détente, une cafétéria, une bibliothèque, une salle d'activités, un espace télévision, un salon de coiffure, des jardins, la chapelle, une salle kiné...

#### LE LOGIS DE CAMILLE®

- ✓ Diverses activités sont hébergées au sein de cet établissement pluridisciplinaire pour personnes fragiles, gravitant toutes autour d'un esprit de partage et d'accompagnement.

On y retrouve : La Petite Unité de Vie « Jericho », le centre d'accueil pour personnes bipolaires « La Boussole », le Centre de ressources René Thinat, le centre de rééducation professionnelle et de pré-orientation du COS, la maison des Compagnons du Devoir et du Tour de France, et l'accueil Aidant-Aidé.

  
Nazareth  
maison de retraite  
85 faubourg Banner  
45000 Orléans

  
Le Logis de  
Camille®  
11 rue de la Liberté  
45000 Orléans

  
La Sainte  
Famille

LA SAINTE FAMILLE

87 Fbg Banner - 45000 Orléans - Tél. 02 38 53 21 54

Directeur général : Claire MOUNOURY

E-mail : c.mounoury@lasaintefamille.fr - www.ehpad-nazareth.com